

Pour des arboretums méditerranéens

par Pierre CHOILLOT*

Ces quatre dernières années ont vu, pour le seul département des Alpes Maritimes, l'éclosion de deux arboretums : l'arboretum de Roure en 1988, l'arboretum du Centre Hélio-marin de Vallauris en 1991.

Gérés par des associations, implantés sur des terrains publics ou semi-publics, ils semblent aujourd'hui promis à un bel avenir.

D'autres projets existent et on peut se réjouir sans réserve de ce renouveau des initiatives, mais rien ne peut nous dispenser au moment où elles prennent corps, d'une réflexion géographiquement plus large :



Photo 1 : Epicéa de Serbie, *Picea omorika* - Arboretum du Centre Hélio-marin de Vallauris

Photo Y.C.

*Société française des amis des arbres et du reboisement Côte d'Azur-Provence
11, avenue Thiers 06110 Cannes

- que doivent être ces éléments nouveaux pour s'insérer et compléter utilement le tissu actuel des arboretums ?

- quels sont donc actuellement ces arboretums méditerranéens, où sont ils ? que représentent-ils par rapport à ceux du reste de la France ?

- faut-il en souhaiter de nouveaux encore ? où ? pourquoi ?

Nous allons employer le mot arboretum de façon fréquente : la ou les définitions qu'on va trouver par ailleurs ne présentent pas de restrictions précises quant à la surface concernée ou au nombre d'essences représentées ; il nous arrivera donc de désigner par "arboretum" des surfaces d'expérimentation ou de collection relativement modestes mais intéressantes par leur site ou le caractère des essences représentées.

Par simplification, l'usage a conduit à appeler arboretums des jardins botaniques ou des parcs botaniques comportant une flore arborescente importante. Nous nous conformerons à l'usage mais, à regret, nous ne pourrons pas citer tous les parcs urbains qui comportent des sujets intéressants.

La répartition géographique des principaux arboretums en France

Nous n'en retiendrons qu'une vingtaine, les plus couramment cités, en les présentant dans l'ordre chronologique de leur création.

Jusqu'à la fin de la première moitié du XIX^e siècle, tous se sont constitués dans le parc d'un château sur l'initiative éclairée de son propriétaire dans la perspective d'un enrichissement botanique du lieu.

La même intention anime les créateurs de la fin du XIX^e siècle mais sur des parcelles réduites au voisinage de constructions plus modestes.

Les grands incendies à proximité des concentrations urbaines littorales en extension (l'Esterel en 1964,

Tanneron et hélas bien d'autres...) conjugués à l'apparition (1958) de la maladie du pin maritime (*Matsucoccus feytaudi*) ont suscité, dans l'optique de la nécessaire reconstruction du couvert végétal, le déclenchement d'un important programme de recherche confié à l'I.N.R.A.

C'est ce programme qui a engendré à partir de 1970 l'ensemble conséquent des arboretums d'élimination, de comportement et de comparaison qui meublent aujourd'hui la région Provence Alpes Côte-d'Azur.

Ce programme destiné à fournir à court terme des solutions, pouvait-il suffire à combler le déficit de matériel et de connaissance créé par l'absence pendant un siècle, de grands arboretums de collection ?

La répartition des essences méditerranéennes dans les arboretums de collection français.

Un louable souci d'éclectisme a conduit certains collectionneurs, particulièrement dans les régions à climat doux, à introduire dans leur parc des essences d'origine circum-méditerranéenne (ou provenant de régions du globe à climat analogue au nôtre) que l'on ne trouve pas, ou très exceptionnellement dans les trop peu nombreuses collections du sud de la France.

De cette situation un peu paradoxale, donnons quelques exemples :

- Pour les chênes

Monsieur Alexandre Seigue avait dans son excellent ouvrage "la forêt méditerranéenne et ses problèmes" décrit 32 espèces de chênes localisées sur le pourtour méditerranéen.

C'est à Angers "La Maulevrie" que l'on peut en voir le plus grand nombre ; 13 sur une collection du genre de 28 ! On en trouvera encore 6 aux Barres, mais 2 seulement à Gratteloup (avec 2 hybrides), 1 au jardin Thuret et 6 d'introduction récente au jardin botanique de Nice.

- Pour les pins exotiques les plus connus

Pinus montezumae (Mexique) ne se trouve plus qu'à Chéreloup, *Pinus ayacahuite* (Mexique, Guatémala) aux Barres, *Pinus sabiniana* dans un ou deux domaines privés de la Côte d'Azur et un exemplaire à Nantes (Le Grand Blottreau), *Pinus ponderosa* à Royat et aux Barres, *Pinus flexilis* à Chéreloup uniquement.

Mais aussi *Pinus longifolia (roxburgii)*, supprimé au Jardin Thuret n'existe plus en France qu'au Jardin

botanique de Menton, *Pinus leiophylla* et *Pinus teocote* ont complètement disparu.

Un mot encore pour le magnifique *Pinus lambertiana* qui nous a si favorablement impressionné lors de la tournée 1987 à Florence Vallombrosa : l'exemplaire des Barres a disparu en 1988, seul peut lui survivre le sujet de l'arboretum de La Fosse !

Importance des rôles joués par les arboretums à la fin du XX^{ème} siècle.

Les rôles reconnus par la plupart des auteurs sont, bien qu'il soit artificiel de les séparer les uns des autres, généralement répartis en quatre chapitres :

Le rôle de conservatoire, le rôle scientifique, le rôle pédagogique, le rôle ornemental.

- Rôle de conservatoire

Ce rôle se décompose en réalité en deux volets :

1 -La conservation en sites protégés de certaines espèces (ou provenances) ligneuses, essentiellement exo-



Photo 2 : *Cupressus dupreziana* Camus

Photo Jardin des plantes de Montpellier

tiques, dont l'existence est menacée dans leur aire naturelle.

Notons que les plus couramment cités à ce sujet sont d'origine méditerranéenne : *Abies nebrodensis*, *Cupressus dupreziana*, *Pinus nigra mauretanica*, *Parotia persica*...

L'action menée a pour objectif la sauvegarde de l'espèce.

2 - La conservation pour l'ensemble de leurs valeurs propres d'un grand nombre d'espèces, exotiques ou non, parfaitement identifiées et repérées en âge, permettant d'en apprécier les caractéristiques physiques ou esthétiques, d'évaluer leurs possibilités d'acclimatation dans les conditions du site, de suivre au cours du temps leur comportement vis à vis des facteurs bioclimatiques locaux.

Ce suivi du comportement pourra s'exercer sur de longues périodes, permettant ainsi d'apprécier les possibilités de vieillissement de certains sujets, orgueil de l'arboretum, au-delà de la période où, en milieu forestier, ils auraient été jugés aptes à l'exploitation.

- Rôle scientifique

On vient déjà, en réalité, d'évoquer implicitement dans les deux précédents paragraphes la présence des scientifiques de toutes origines auprès de ces concentrations de riche matériel végétal. C'est à ces scienti-



Photo 3 : Un géant des Arboretums, *Pinus lambertiana*.

Photo F.D.

fiques de terrain que nous demanderons de préciser quels sont les apports les plus éminents des collections tant à la connaissance fondamentale qu'à la recherche appliquée.

- Rôle ornemental

C'est le plus apparent : la création de cultivars, la sélection, faite sur un grand nombre, des espèces que leurs qualités feront préférer pour la décoration.

Notons encore à ce propos que les paysagistes n'ont pas d'autres modèles d'arbres exotiques adultes que ceux que les générations précédentes ont su produire et préserver dans les arboretums.

- Rôle pédagogique

La présence d'arboretums à proximité des lieux d'enseignement (Nancy, les Barres, Versailles...) évoque immédiatement la pédagogie destinée aux étudiants des secteurs professionnels supérieurs.

Ils ne sont pas les seuls à pouvoir en bénéficier : l'arboretum permet l'approche directe du milieu végétal le plus varié ; grâce à l'étiquetage, l'initiation à la connaissance des espèces y sera simplifiée et mise à la portée de chacun ; l'observateur saura très vite apprécier des vitesses de croissance ou distinguer des feuillages ou des silhouettes...

Pour le débutant comme pour le chercheur confirmé, l'arboretum paraît être l'outil pédagogique le plus efficace.

Cette forme de pédagogie, en raison du regroupement sur un seul site et de la participation réduite du personnel enseignant, est en même temps la moins coûteuse.

Si l'efficacité pédagogique est fonction de l'importance des collections, elle est aussi dépendante de l'organisation et des équipements d'accueil. Ils peuvent varier du simple panneau d'entrée (déjà indispensable à la pédagogie du comportement dans les lieux) à la salle d'accueil avec documentation et librairie, éventuellement doublée d'une salle d'exposition (les Barres, Vallombrosa), et - oh perfection ! d'une bibliothèque ouverte au public (Jardin botanique de Genève).

Ajoutons que l'impact psychologique de la rencontre avec des arbres de grande taille, ou de grande beauté, peut être très important, déterminant sur la conception intérieure de l'image de la forêt possible ou souhaitée, modifiant le modèle mental, et par suite, le contenu des projets.

L'efficacité pédagogique n'est pas pondérable mais la fréquentation est un indice significatif pour l'arboretum.

On a su aux Barres, en organisant l'accueil et les modes de visite, porter le chiffre des visites à 10 000 par an, et ce, sans la proximité d'aucune agglomération !

Ne terminons pas cette évocation du rôle de transmission du savoir sans suggérer une réflexion sur l'importance de l'apport à la valeur touristique d'une région que peut représenter une collection de grande réputation...



Photo 4 : Arboretum national des Barres - Collections américaines

Photo R.D.

Peut-on proposer un modèle de Parc-Arboretum en climat méditerranéen ?

Nous devons tenir compte d'un certain nombre de considérations de plusieurs ordres :

a - Les limites d'influence des arboretums

Un arboretum ne nous renseigne sur les possibilités d'acclimatation et de développement d'une espèce (ou d'une provenance) que pour les zones de situations pédoclimatiques analogues à la sienne propre.

La consistance, mais aussi le "rayonnement" de l'arboretum dépendront de son implantation.

Les variations d'altitude notables, parfois brutales, des régions à influence méditerranéenne vont faire que le nombre de ces zones va considérablement augmenter et la répartition classique en 4 zones.

- zone de l'oranger - littorale
 - zone de l'olivier - au-dessous de 500 m d'altitude
 - zone de basses montagnes - entre 400 et 900 m
 - zone de moyennes montagnes - entre 900 et 1500 m
- va très vite se montrer insuffisante si l'on veut faire preuve d'une satisfaisante précision.

Si donc on envisage de faire un bilan des arboretums, il sera souhaitable de l'établir zone par zone, seule méthode pour comparer efficacement les potentialités existantes aux besoins réels.

b - Les parcs de la Côte-d'Azur et de la zone de l'olivier.

La zone de l'oranger était au début du siècle dotée d'un grand nombre de parcs privés non répertoriés que l'envahissement lucratif du béton a réduits ou complètement détruits.

On ne sait plus aujourd'hui où trouver les très nombreuses espèces que Pardé, en 1930 indiquait ne pouvoir se développer en France que sur la Côte-d'Azur.

La même constatation, à un degré à peine moindre, pourra être faite à propos des parcs privés péri-urbains de nos cités méridionales.

Ce rétrécissement du patrimoine végétal de climat tempéré chaud doit être compensé aujourd'hui par des collections nouvelles protégées dans leur devenir.

Il semble que la création ou l'aménagement de parcs municipaux (exceptionnellement de parcs départementaux) soit susceptible de pourvoir à cette nécessité.

c - Les arboretums délaissés, des placettes éparpillées.

Les arboretums des années 30 de petite surface sont souvent délaissés (Camors et Gratteloup pour les plus réputés, mais quatre en plus dans la région Provence



Photo 5 : Villa Thuret - Massif en rénovation

Photo C.D. / I.N.R.A. Antibes.

Alpes Côte-d'Azur...) bien que leur composition à l'origine n'ait pas manqué d'intérêt, il semble que l'on n'a pas su tirer de leur existence tous les enseignements qu'ils comportaient.

Se pose donc pour chacun d'entre eux la même question : faut-il envisager d'autres implantations ou opérer une réactivation du site ?

Bien que ne figurant pas sur nos relevés, il existe également un bon nombre de placettes d'expérimentation, généralement de petite dimension, fruit d'initiatives privées isolées ou provoquées avec l'appui d'un C.E.T.E.F.

La dispersion de ces ensembles en diminue l'intérêt ; les répertorier, créer un réseau de relations entre eux, serait les aider à valoriser la ressource qu'ils représentent.

Dans le cadre de la gestion des arboretums, nous devons avoir l'occasion d'envisager les moyens les plus propres à :

- Evaluer globalement et région par région les besoins tant en collections qu'en site d'expérimentations.

- Faciliter (y compris par abaissement des coûts) les créations, extensions, régénérations, par des échanges du savoir-faire, des graines, des plants entre les différents arboretums.

- Susciter ou encourager les initiatives des villes qui par des aménagements judicieux donneront à leurs espaces verts qualité et valeur d'arboretums.

- Exposer aux responsables locaux, départementaux et régionaux les avantages immédiats et à long terme, d'une politique suivie des arboretums, investissement aujourd'hui d'importance primordiale dans une économie bien comprise de la forêt et de l'environnement végétal.

P.C.